

Dans *Ecrire, compter, mesurer. Vers une histoire des rationalités pratiques*, dir. N. Coquery, F. Menant, F. Weber, Paris, Editions rue d'Ulm, 2006, p. 11-29.

INTRODUCTION

Natacha COQUERY, Florence WEBER et François MENANT¹

Le point de départ de cet ouvrage, et des Journées qui l'ont précédé, les 21 et 22 mars 2001², est l'insatisfaction partagée par quelques historiens et une ethnographe devant les difficultés du dialogue avec la science économique contemporaine. On peut attribuer ces difficultés à plusieurs causes. Parmi elles, la sophistication croissante des outils mathématiques mis en œuvre par la fraction la plus légitime des économistes, alliée au simplisme des hypothèses ; l'arrogance de certains d'entre eux lorsqu'ils revendiquent l'« impérialisme » de leur discipline appelée à conquérir des domaines de recherches de plus en plus éloignés du cœur historique de la discipline économique³ ; l'ambiguïté marquée du terme même de « comportements économiques ». Si les historiens, les sociologues et les anthropologues continuent à partager une définition « substantive » de l'économie, désignant par là les aspects matériels de la vie sociale, production, circulation, distribution des « richesses »⁴, les économistes s'accordent aujourd'hui sur une définition « formelle » de l'économie, indéfiniment extensible à condition d'admettre que

¹ L'introduction a été conçue en commun par Florence Weber, Natacha Coquery et François Menant, comme l'avait été le colloque lui-même ; les deux premières en ont rédigé chacune une partie, le troisième a ajouté quelques révisions. Elle a bénéficié des lectures critiques de Jérôme Gautié, Agnès Gramain, Laurent Feller, Nicolas Mariot, que nous tenons à remercier ici.

² Organisées par le Laboratoire de Sciences sociales (ENS/EHESS) et le Département d'histoire de l'ENS, elles ont eu lieu à Paris, à l'École Normale Supérieure.

³ On en trouvera une formulation particulièrement claire dans E. P. Lazear, « Economic imperialism », *The Quarterly Journal of Economics*, fév. 2000, p. 99-146, par exemple : « *The most aggressive economic imperialists aim to explain all social behavior by using the tools of economics* » (p. 103). Cet article tire argument du caractère performatif du discours économique pour démontrer sa force scientifique ; ce caractère performatif repose de fait en partie sur la force institutionnelle des économistes ; mais, pour Lazear, il découle avant tout du caractère normatif de la théorie économique : si vous êtes rationnels, vous devez vous comporter conformément à nos modèles et vous serez plus efficaces, vous pourrez éliminer les autres. Nous remercions Hervé Le Bihan d'avoir attiré notre attention sur ce texte et Jérôme Gautié de nous avoir aidés à en comprendre le raisonnement. Il s'agit là, à nos yeux, d'un exemple un peu surprenant, dans le domaine scientifique, de ce que Max Weber appelait la « théodicée du bonheur ». Non seulement les économistes sont plus puissants (professionnellement et collectivement) que les autres sciences sociales, ce dont ils pourraient se satisfaire, mais ils cherchent à légitimer cette puissance, voulant avoir le sentiment d'y avoir droit. Il est dommage que de tels excès risquent de faire oublier les qualités scientifiques indubitables de la démarche dont pourtant historiens et ethnographes ne veulent pas aujourd'hui partager la visée normative, instruits des usages parfois redoutables de l'histoire et de l'anthropologie nationales et impériales.

⁴ Voir la définition canonique proposée par Maurice Godelier dans son recueil *L'Anthropologie économique, un domaine contesté*, Paris, Minuit, 1976. Voir aussi S. Narotzky, *New Directions in Economic Anthropology*, London/Chicago, Pluto Press, 1997.

« les individus sont engagés dans un comportement rationnel de maximisation⁵ » [sous contraintes]. Ce postulat est d'ailleurs fortement lié aux deux premiers points : une telle hypothèse est nécessaire pour continuer l'entreprise systématique de mathématisation de la discipline ; elle justifie tous les impérialismes, puisque la science économique ne se définit pas par son objet mais par son « approche » du comportement « humain⁶ ».

Devant ce défi lancé par les économistes aux autres sciences sociales, qui a rendu caduc un partage du territoire fondé sur la différence des objets, la réaction des disciplines les plus concernées (sociologie, anthropologie, histoire) a été en général, du moins en France⁷, la fuite ou l'agressivité. Nous souhaitons ici entamer le dialogue sur une question qui nous semble particulièrement importante. Il s'agit de s'interroger sur les conditions sociales et intellectuelles de la mise en œuvre d'un calcul économique⁸. Une telle question suppose d'analyser les usages sociaux, passés et présents, des outils cognitifs (écrire, compter, mesurer) à la disposition des acteurs : des outils sophistiqués vont-ils nécessairement de pair avec un calcul explicitement économique ? leur absence interdit-elle un tel calcul ?

Ce questionnement sur les liens entre pratiques économiques et techniques intellectuelles observées dans leurs aspects les plus matériels est à l'origine des Journées des 21 et 22 mars 2001. Elles ont réuni des historiens des pratiques économiques (transactions marchandes, crédit,

⁵ E. P. Lazear, « Economic imperialism », art. cité, p. 100.

⁶ G. S. Becker, *The Economic Approach to Human Behavior*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1976. Pour une définition plus récente de l'approche économique par la « calculativité », cf. O. E. Williamson, « Calculativeness, trust, and economic organization », *Journal of Law and Economics*, t. XXXVI, avril 1993, p. 453-486.

⁷ Aux Etats-Unis, le défi a été relevé par la nouvelle sociologie économique, qui s'est organisée pour contre-attaquer sur le thème de l'encastrement des activités économiques dans la vie sociale. L'article fondateur de cette approche est probablement Mark Granovetter, « Economic Action and Social Structure : the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, 91, 3, 1985, p. 481-510, trad. fr. I. This-Saint Jean, in *Le Marché autrement : les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000. Le dialogue entre économistes et sociologues y semble plus vigoureux qu'en France, à moins qu'il ne prenne d'autres formes. Alors qu'aux Etats-Unis, les références à certains travaux de l'autre discipline sont fortement présentes au sein de chacune d'elles, en France on rencontre un certain autisme dans les travaux de chacune des deux disciplines, tandis que le dialogue est organisé dans des numéros spéciaux de revues (par exemple « Sociologie et Economie », *Revue française de sociologie*, 38-3, 1997) ou des ouvrages collectifs regroupant des spécialistes éminents de chacune des deux disciplines (L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron (éd.), *Le Modèle et l'enquête*, Paris, EHESS, 1995 ; J.-Y. Grenier, C. Grignon et P.-M. Menger, *Le Modèle et le récit*, Paris, MSH, 2001). Par ailleurs, l'émergence d'une nouvelle histoire économique, toujours aux Etats-Unis, témoigne de la prise de conscience par certains historiens d'une nouvelle donne dans les relations entre disciplines. La « nouvelle sociologie économique » et la « nouvelle économie historique » ont récemment gagné l'Europe, dont le principal atout pourrait bien être l'anthropologie économique, forte de la double tradition maussienne et marxiste. Parallèlement, en France, on a assisté à une certaine crispation épistémologique qui, en déniait toute légitimité à la démarche « poppérienne » des économistes, a contribué à élargir le fossé entre l'économie et les autres sciences sociales. Le temps semble venu d'un dialogue plus serein.

⁸ L'importance du calcul économique pour définir la légitimité de l'approche économique est rappelée par Williamson : « *Calculativeness is the general condition that I associate with the economic approach and with the progressive extension of economics into the related social sciences* » (« Calculativeness, trust, and economic organization », art. cité, p. 456). Nous remercions André Orléan d'avoir attiré notre attention sur ce texte. Contrairement aux économistes béckériens, Williamson suggère que sa discipline a commis des excès et qu'admettre les limites du calcul économique devrait rendre l'approche économique plus efficace.

pratiques commerciales...), attentifs à leurs significations sociales et à leurs conditions culturelles de possibilité (tenue de comptes, inscription des transactions, relations sociales entre les acteurs économiques), et des anthropologues attentifs à la culture matérielle (aspects matériels des rituels, aspects matériels de la culture intellectuelle, aspects symboliques de la culture matérielle). Parmi les historiens, ce sont principalement des médiévistes qui ont été sensibles aux interrogations proposées comme thème de ces rencontres. En effet, parmi les historiens de l'économie, les antiquisants⁹, les modernistes¹⁰ ou les contemporanéistes¹¹ ont été jusqu'à présent plus attirés par les problèmes liés au crédit, à la circulation de l'argent et à la monnaie que par les conditions d'éclosion et de perfectionnement de la comptabilité proprement dite, de sa matérialité et de sa signification (comme le montrent également deux colloques récents)¹². Les spécialistes de gestion paraissent, de leur côté, davantage tournés vers les questions de stratégie et de management¹³.

L'ouvrage issu de ces Journées embrasse une période chronologique vaste, du Moyen Âge à nos jours. Le dépaysement historique de la longue durée, mais aussi le dépaysement culturel offert par l'examen des pratiques de comptabilité kanaks et complété par le point de vue d'une historienne des mathématiques chinoises, ouvrent de suggestives possibilités pour se défaire des évidences contemporaines concernant des procédures de mise en forme et de mesure qui nous sont aujourd'hui aussi invisibles qu'étrangères, tant elles sont de plus en plus souvent laissées aux professionnels du compte ou de la mesure. Nous avons redécouvert à cette occasion combien le dialogue entre ethnographes¹⁴ et historiens est fécond. En effet, les uns et les autres fondent la rigueur de leur démarche sur le dépaysement : qu'il soit obtenu par la distance temporelle, par la distance culturelle ou sociale ou par une technique maîtrisée de distanciation des univers les plus proches. Cette proximité entre ethnographes et historiens nous amène à partager trois préoccupations fondamentales : d'abord, le souci de rendre compte des points de vue indigènes,

⁹ J. Andreau, *Banque et affaires dans le monde romain IV^e siècle av. J.-C. - III^e siècle apr. J.-C.*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁰ L. Fontaine, G. Postel-Vinay, J.-L. Rosenthal et P. Servais (éd), *Des personnes aux institutions. Réseaux et culture du crédit du XVI^e au XXI^e siècle en Europe*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, 1997. P. T. Hoffman, G. Postel-Vinay et J.-L. Rosenthal, *Des marchés sans prix. Une économie politique du crédit à Paris, 1660-1870*, Paris, EHESS, 2001.

¹¹ M. Lescure et A. Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en France au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1999.

¹² *La Monnaie, personnage historique*, colloque national de l'association française des historiens économistes, 22-23 novembre 2001 ; *La Dette publique dans l'histoire*, colloque organisé les 26, 27 et 28 novembre 2001 par le CRH (EHESS) et le Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

¹³ *Mer, navires et gestion, une histoire en chantier*, Septièmes journées d'histoire de la comptabilité et du management, Saint-Nazaire, 22 au 22 mars 2001, Nantes, CRGNA-LAGON-ModélisAction-Association française de comptabilité, 2001, p. 3-19.

¹⁴ La situation particulière de l'ethnographie explique notre préférence pour ce terme, plutôt que ceux d'ethnologie (qui renvoie à la question des aires culturelles) ou d'anthropologie (qui vise une certaine forme de modélisation). En effet, l'ethnographie est une technique d'enquête directe utilisée tant par les anthropologues que par les sociologues, tant pour analyser les sociétés lointaines que les univers proches (ou « ethnographie de soi »). Mettre l'accent sur la méthode, qui suppose dépaysement et réflexivité, permet de ne pas entrer dans des querelles de frontières entre anthropologie et sociologie, qui seraient ici hors de propos.

c'est-à-dire des significations de leurs pratiques pour les acteurs ; ensuite, le souci de distinguer les catégories de classement utilisées pour agir et celles utilisées pour observer, c'est-à-dire de marquer la différence entre « nos » catégories de classement, celles de l'observateur, et les « leurs », celles des indigènes¹⁵ (elles-mêmes hétérogènes) – il s'agit là de prendre acte de la dimension nécessairement réflexive des sciences sociales ; enfin, le souci de prendre des événements et des interactions comme unités d'observation. Ce dernier point explique l'attention double portée aux sources écrites : attention au moment de la production de la source – premier événement, ce que « fait » le scripteur – et attention au moment auquel la source fait référence – second événement, ce que « dit » le scripteur¹⁶.

On a fait le pari que des recherches portant sur des périodes historiques différentes (Moyen Âge, XVIII^e siècle, époque contemporaine) et sur trois types de gestion (gestion d'entreprise, gestion de l'État, gestion domestique) pouvaient s'éclairer mutuellement et dégager quelques questions communes. Comment rendre compte des techniques intellectuelles mises en œuvre par les acteurs économiques eux-mêmes, de l'efficacité économique de ces techniques, et de l'intelligence pratique qu'elles supposent ? Comment penser les liens entre spécialisation des activités économiques, codification juridique de ces activités et rationalité des comportements ? Comment rendre compte à la fois des aspects cognitifs et des aspects rituels des pratiques économiques ? En d'autres termes, n'y a-t-il pas dans les techniques utilisées (listes, comptabilité, mesure) non seulement une dimension cognitive (rendre telle opération pensable et possible) mais également une dimension rituelle qui rend l'acte socialement efficace ? Au-delà des aspects juridiques de la technique utilisée, la mise en scène de l'événement ne conduit-elle pas à réduire les divergences possibles quant à son interprétation ? Comment mettre en rapport les techniques

¹⁵ Le terme « indigène » est bien sûr issu de la situation coloniale. L'anthropologie faisait partie de l'univers intellectuel et social de la métropole tandis que ses enquêtés étaient définis comme des indigènes par la politique impériale et par la science anthropologique. Après la critique de l'anthropologie comme science impériale et l'émergence d'une anthropologie issue des anciennes colonies, reprendre le terme « indigène » pour l'appliquer à une position dans l'analyse, en particulier dans le cadre d'une ethnographie de soi, a une dimension provocatrice : tout individu observé par les sciences sociales est un indigène, y compris les entrepreneurs, les hommes politiques, les savants et les observateurs eux-mêmes. Les historiens distinguent également entre les catégories des hommes qu'ils étudient et les leurs propres, qu'ils sont supposés partager avec leurs contemporains. De ce point de vue, l'histoire contemporaine occupe une position homologue de celle de l'ethnographie de soi : elle doit convaincre ses sœurs plus légitimes de sa rigueur, fondée sur une distance non pas donnée mais conquise avec son objet. Si elles y parviennent, l'une et l'autre, nul doute qu'elles élèveront le niveau d'exigence et de réflexivité de toute leur discipline.

¹⁶ Cf. Joseph Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge. Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », *Memini. Travaux et documents de la Société d'études médiévales du Québec*, 4 (2000), p. 3-43. Faute de place, le texte de J. Morsel n'a pas pu être à nouveau publié dans ce volume comme nous l'aurions souhaité ; il est disponible sur le site [Référence](#). De même, pour la communication de Florence Weber, qui reprenait certains éléments de la discussion sur les outils cognitifs indigènes dans le cas des comptabilités domestiques contemporaines et a entre-temps été publiée en portugais (Florence Weber, « Praticas econômicas e formas ordinarias de calculo », *Mana. Estudos de Antropologia Social*, 8 (2), oct. 2002, p. 151-182), nous nous contentons de renvoyer, pour sa version

de gestion (à usage interne, qui régulent les relations à l'intérieur d'un collectif, quel que soit son degré de complexité) et les techniques de transaction (à usage externe, qui régulent les relations entre acteurs économiques, quelle que soit la définition de ces acteurs) ?

C'est à partir de *La Raison graphique* de Jack Goody – un livre fondateur pour toutes les disciplines concernées¹⁷ – que nous nous sommes interrogés sur les apprentissages collectifs de « l'écriture pratique » à diverses époques et dans divers milieux : dans quelle mesure l'écriture sert-elle d'abord à compter ? Comment l'usage du document écrit intervient-il dans la construction et la gestion de l'État ? Quels effets ont sur les transactions les pratiques d'écriture, de mesure et d'archivage ? Comment la mesure des objets, l'évaluation des biens sont-elles liées aux usages de ces objets et à la nature des échanges dans lesquels ils sont pris ?

L'œuvre de Goody est indissociable de la remise en cause, par une fraction importante des anthropologues, du Grand Partage entre les « civilisés » ou « modernes » et les Autres, « sauvages », « primitifs » ou « exotiques ». Cette remise en cause est elle-même liée à deux phénomènes historiques : la décolonisation et l'émergence d'anthropologues issus des sociétés anciennement colonisées (Inde, Afrique, Asie principalement). Les attaques de Goody contre Weber sont incompréhensibles en dehors de ce contexte historique. Mais c'est aussi ce contexte qui permet à Goody d'ébranler un des grands fondements de la discipline, jamais mieux formulés que par Lévi-Strauss : l'opposition entre sociétés « chaudes » et sociétés « froides » (sorte de concentré de « Grand Partage ») repose, on s'en souvient, sur deux critères (qui peut-être n'en font qu'un), l'histoire et l'écriture. La grande opposition entre oral et écrit n'est qu'un des derniers avatars de l'opposition entre sociétés pour anthropologues et sociétés pour historiens. Obsolète dans les pratiques scientifiques (voici bien longtemps qu'anthropologues et historiens travaillent sur les mêmes objets), l'opposition survit dans les tentatives de théorisation conceptuelle et continue à entraver la réflexion par endroits. Dans ces conditions, *La Raison graphique* était probablement l'un des premiers ouvrages où un anthropologue, en principe spécialiste des sociétés froides, sans histoire et sans écriture, s'attaquait aux pratiques matérielles de l'écriture et à ses conséquences intellectuelles. L'ouvrage a sans aucun doute surestimé l'impact de l'écriture – on sait par exemple aujourd'hui qu'il existe des moyens non graphiques d'établir des listes¹⁸. C'est

française, à ce même site. C'est également le cas pour les textes de Y. Lemarchand et de J. Gautié (ci-dessous n. 35 et 38).

¹⁷ En dépit des réserves que peuvent émettre les médiévistes sur l'information historique de Goody (voir, dans ce volume, la contribution de G. Todeschini). J. Goody, *La Raison graphique (The Domestication of the Savage Mind, 1977)*, Paris, Minuit, 1979, trad. fr. J. Bazin et A. Bensa.

¹⁸ Cf., dans ce volume, la contribution de Ludolf Kuchenbuch.

une question qui relève également de l'ethno-mathématique et de l'anthropologie des nombres¹⁹. Au-delà de la constitution de listes, la question des techniques de calcul a retenu notre attention, même si le chantier reste largement inexploré : la contribution de Pierre Portet fait le point sur les techniques du calcul élémentaire dans l'Occident médiéval, et la postface que l'historienne des sciences Karine Chemla a bien voulu rédiger pour ce volume revient sur cet aspect crucial de nos débats. Ceux-ci ne doivent d'ailleurs pas faire sous-estimer l'importance du livre de Goody : en s'affrontant à un objet resté longtemps hors du champ théorique de l'anthropologie, il a permis de sortir l'écriture de sa dignité culturelle et de l'observer dans son efficacité pratique. Le risque serait d'attribuer à l'écriture le premier rôle dans des actions qu'elle ne fait que seconder.

Tout au long des Journées, nous avons conduit la discussion dans trois directions complémentaires :

1/ la confrontation de travaux d'historiens sur des pratiques économiques (principalement transactions marchandes et gestion des affaires) envisagées non dans leurs résultats (volume des transactions, montant des richesses accumulées) mais dans leur fonctionnement. L'interrogation sur les sources, écrites ou non, devient alors centrale pour comprendre la définition même par les acteurs de leurs pratiques ;

2/ la mise en évidence, par des travaux ethnographiques, de pratiques de comptabilité et de mesure dans la sphère des échanges rituels et, inversement, de l'absence de comptabilité dans la sphère des pratiques économiques ;

3/ la radicalisation, grâce à l'intervention de deux économistes et d'un historien des statistiques, des concepts issus de la sociologie et de l'anthropologie, pour répondre au défi de la rigueur conceptuelle lancé par les économistes les plus radicaux²⁰.

La discussion finale, sur les enjeux des classements statistiques et de la mathématisation des sciences sociales, avait permis d'esquisser de nouvelles pistes pour la confrontation et le débat avec la discipline économique. Notre introduction reprend les questions fondamentales abordées au cours de ces Journées et porte d'abord sur la question de la rationalité des comportements individuels, puis sur celle de l'efficacité de l'écriture comme technique intellectuelle et comme

¹⁹ Cf. M. Ascher, *Mathématiques d'ailleurs. Nombres, formes et jeux dans les sociétés traditionnelles*, Paris, Le Seuil, 1998 ; T. Crump, *The Anthropology of Numbers*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

²⁰ On ne trouvera dans cet ouvrage que des traces de cette radicalisation pourtant nécessaire. Les concepts sociologiques et anthropologiques les plus utiles sont sans doute ceux d'efficacité rituelle, d'institution, de pouvoir et d'auto-contrôle d'un côté, ceux d'appartenance à des collectifs, de socialisation, de dynamique de l'interaction et de « carrières » individuelles de l'autre.

rituel social, et sur sa triple dimension, compétence culturelle, interaction à distance et outil classificatoire.

RATIONALITE DES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS ET CALCUL ECONOMIQUE

Probablement aucune question n'est aussi embrouillée et, en même temps, aussi présente dans les débats entre les différentes sciences sociales que celle de la rationalité économique. Plutôt que d'éviter la question comme source de confusion et de stérilité – ce qu'elle est pourtant²¹ – essayons d'en distinguer les différentes facettes, souvent hâtivement superposées.

Pour clarifier le débat, le plus simple est de partir des définitions wébériennes de la rationalité, elles-mêmes engagées dans le débat connu sous le nom de « querelle des méthodes », qui oppose à la fin du XIX^e siècle les tenants de la spécificité des « sciences de l'esprit » aux économistes marginalistes. La position de Weber dans ce débat est originale : il ouvre un espace pour une rigueur des sciences historiques qui tienne pleinement compte à la fois de la contingence de certains événements historiques et de la capacité réflexive des êtres humains. Il refuse à la fois le postulat d'une « nature humaine universelle », que les marginalistes ont cru nécessaire pour modéliser *a priori* des « comportements individuels » sans spécificité historique, et le scepticisme radical vis-à-vis de la possibilité d'une « science de l'homme » que professent les partisans des sciences de l'esprit. C'est pourquoi on trouve chez Weber, sous la forme de l'idéal-type, une tentative – inaboutie – de modéliser les comportements humains dans certains cadres socio-historiques (le « capitalisme moderne », le « gentleman confucéen », le « puritain ascétique » ou quaker, la « mentalité traditionnelle »).

Dans cette tentative de modélisation des comportements à partir de la constitution *a posteriori* de « types d'homme » caractéristiques de tel moment historique, Max Weber est amené à réfléchir sur les limites historiques et sur les conditions d'émergence du type d'homme dont le comportement a été pris implicitement pour modèle universel par les marginalistes : « Le quaker représentait donc une véritable loi ambulante de l'utilité marginale », écrit-il en 1920 dans une note tardive de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Sans revenir ni sur la démonstration

²¹ Les confusions auxquelles ce concept donne lieu sont bien analysées par Gilles-Gaston Granger : « Ces confusions, encore persistantes dans l'état actuel de la science, sont la source de malentendus concernant la nature et la portée d'une science économique » (« Les trois aspects de la rationalité économique », in L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, *Le Modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, EHESS, 1995, p. 569) et, ajouterions-nous, concernant les relations entre la science économique et les autres sciences sociales. On retiendra principalement de son argumentaire la distinction entre deux niveaux de discussion : le niveau de la « rationalité épistémique » (qui renvoie à la rigueur du raisonnement scientifique et à sa formalisation potentielle), le niveau des diverses « rationalités pratiques » qui, pour un ethnographe, se confond avec celui des « rationalités indigènes ». Nous insisterions volontiers plus qu'il ne le fait lui-même sur les difficultés de constitution d'une rationalité épistémique

historique de Weber, ni sur la querelle des méthodes elle-même, signalons simplement deux points sur lesquels la position de Weber doit être dépassée de toute urgence. Tout d'abord, comme presque tous les savants de son époque, Max Weber est un théoricien du Grand Partage entre la société moderne occidentale (caractérisée par l'État et le capitalisme) et toutes les autres sociétés, « pré-capitalistes », primitives, asiatiques, colonisées ou empêchées de se développer. Toute son œuvre est une tentative pour comprendre la spécificité du monde occidental. Le célèbre texte de l'Avant-Propos du *Recueil de sociologie des religions* qui précède *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* en explicitant ses liens avec *L'Éthique économique des religions mondiales* s'ouvre par une formule remarquable de lucidité, et qui montre tout ce qui nous sépare aujourd'hui de Max Weber : « *Si l'on est un enfant de la civilisation moderne de l'Europe, on est inévitablement amené, et à juste titre, à traiter des problèmes d'histoire universelle dans l'optique de la question suivante : quel enchaînement de circonstances a conduit à ce que l'Occident précisément, et lui seul, ait vu apparaître sur son sol des phénomènes culturels qui se sont inscrits dans une direction de développement qui a revêtu – du moins aimons-nous à le penser – une signification et une validité universelles* ». (C'est nous qui soulignons). C'est en lisant ces lignes que nous comprenons à quel point nous ne sommes plus « modernes » : il est impossible à un savant d'aujourd'hui, et particulièrement à un anthropologue, d'assumer une position aussi ethnocentriste et de croire à l'universalisme exclusif de la culture occidentale. Max Weber nous a d'ailleurs donné des armes pour dépasser tant l'évolutionnisme encore présent dans son œuvre (sous les termes de « rationalisation occidentale » par exemple, ou de « désenchantement du monde ») que l'opposition binaire entre tradition et modernité qui constitue l'expression sociologique du Grand Partage (hélas portée en partie par la vulgate durkheimienne opposant solidarité organique des sociétés « modernes » et solidarité mécanique des sociétés « traditionnelles »). Son système d'analyse est en effet ternaire et non binaire, puisqu'il oppose la domination traditionnelle, la domination charismatique et la domination légale (bureaucratique) qui renvoie à l'émergence de l'institution. Le caractère ternaire de cette opposition en fait à la fois la fécondité et la faiblesse : difficile à maîtriser intellectuellement, le système est déséquilibré, ce qui le met en mouvement et le rend adaptable en permanence.

Le deuxième point sur lequel Weber doit être dépassé est précisément la question de la rationalité. Ici encore, Max Weber nous donne à la fois le poison (l'idée d'un vaste mouvement de « rationalisation » porté par l'Occident vers sa modernité, l'opposition obscure, encore obscurcie par les traductions et les gloses, entre *Zweckrationalität* et *Wertrationalität*) et le contrepoison. Voici

une des formulations les plus limpides de ce contrepoison : « On peut cependant donner à ce terme [rationalisme] des acceptions fort différentes – comme le montreront à plusieurs reprises les analyses qui vont suivre. Il existe par exemple aussi bien des « rationalisations » de la contemplation mystique, c'est-à-dire d'un comportement spécifiquement « irrationnel » si on le considère à partir d'autres sphères de la vie, que des rationalisations de l'économie, de la technique, [etc.]. On peut en outre « rationaliser » chacun de ces domaines selon des perspectives et des orientations ultimes fort diverses, et ce qui est « rationnel » d'un certain point de vue peut être « irrationnel » d'un autre. On a ainsi rationalisé les différentes sphères de la vie de manières fort diverses dans toutes les aires culturelles » (Avant-propos de *L'Éthique protestante*, trad. fr. I. Kalinowski, p. 62-63). Parti du rationalisme comme spécificité occidentale, Weber arrive à l'idée d'une pluralité des rationalités et des rationalisations. Précisons : pour Weber, dans ce passage, la rationalité d'un comportement est une question de point de vue. Rationaliser la contemplation mystique, c'est trouver un moyen systématique et efficace d'y parvenir : nous voici du côté de la *Zweckerationalität*, détermination du meilleur moyen pour parvenir à ses fins, quelles qu'elles soient²², c'est-à-dire pas très loin de la « maximisation » sous contraintes de l'utilité (fonction objectif) ou du bien-être (résultat) en fonction des préférences, qui caractérise la modélisation des économistes. En effet, ces derniers ont admis depuis longtemps que les comportements optimisateurs des individus poursuivaient des objectifs différents, et non seulement le profit ou les ressources monétaires mais une « utilité » recherchée en fonction de « préférences » données. Ainsi peut-on facilement faire entrer, dans la définition de l'utilité individuelle, les « biens de prestige²³ » ou les « biens de salut », voire la « *certitudo salutis* » ou « l'estime de soi²⁴ ».

Le problème que pose la modélisation économique des comportements est ailleurs. Pour le poser en termes webériens, cette « rationalisation » des moyens, au sens de comportement systématiquement et méthodiquement orienté vers une fin, quelle qu'elle soit, ne devient une conduite de vie (*Lebensführung*) unifiée, jamais relâchée, une véritable « personnalité morale », que dans certaines conditions. Pour Max Weber, c'est le propre du comportement ascétique (exercice, emploi du temps, vie « réglée »), qu'il s'agisse d'ascèse monacale, par définition hors du monde, ou d'ascèse puritaine orientée vers le monde. La plupart du temps, dit Weber, les conditions

comportement dont il ne rend pas compte) des scientifiques.

²² Les diverses traductions proposées n'ont pas contribué à clarifier le débat, depuis « rationalité en finalité », proche du contre-sens, jusqu'à « rationalité procédurale », terme utilisé dans des sens différents par les sociologues et les économistes.

²³ C'est ce qu'a fait Thorstein Veblen dans *The Theory of the Leisure Class, An Economic Study of Institutions*, MacMillan Company, 1899, qui est devenu un classique à la fois en sociologie (inspirant par exemple le schéma de Pierre Bourdieu dans *La Distinction*) et en économie.

d'apparition d'un véritable projet de vie, unifié et cohérent, ne sont pas réunies : les individus se contentent d'agir « au coup par coup ». Ainsi, dit Weber dans *L'Éthique protestante*, « au Moyen Âge, le laïc catholique normal vivait en quelque sorte, du point de vue éthique, “de la main à la bouche”²⁵. Il commençait par s'acquitter consciencieusement des devoirs traditionnels. Les “bonnes œuvres” qu'il accomplissait par surcroît n'étaient en général que des actes isolés, qui ne formaient pas nécessairement une série cohérente, encore moins un système de vie rationalisé [...]. De façon toute réaliste, l'Église partait du principe que l'homme n'était pas un tout unique et ne pouvait être jugé de façon absolument univoque, et que sa vie morale était (normalement) faite d'attitudes souvent contradictoires dictées par des motivations concurrentes²⁶. »

Si l'on met l'accent, avec Weber, sur les différences historiques, on doit comprendre que la conduite de vie systématique, modélisée par les économistes, n'existe pas encore au Moyen Âge mais qu'elle existe plus tard, d'abord chez les puritains ascétiques (qui sortent le modèle de l'ascèse monacale de son contexte extra-mondain), puis chez tout homme soumis, involontairement et inconsciemment, à la grande machinerie capitaliste. Le caractère historique, c'est-à-dire non universel, de l'unification et de la systématisme d'une conduite de vie individuelle, se pose alors en terme de genèse de « l'individu » ou de la notion de « personne » (pour reprendre la terminologie de Marcel Mauss). Si l'on raisonne non plus sur les différences historiques mais sur les comportements économiques de nos contemporains, supposés forgés par la machine sans esprit du capitalisme moderne, on comprend que Weber pose un problème crucial pour l'économie : celui de l'unicité et de la stabilité des préférences individuelles. Certes, à tel moment et pour telle action particulière, on peut supposer que l'individu prend une décision qui maximise sa satisfaction (y compris celle des personnes à la satisfaction desquelles il est attaché). Mais pourquoi, dans les différents rôles qu'il occupe, l'individu définirait-il sa « satisfaction » de la même façon ? Et pourquoi ses objectifs d'hier seraient-ils encore ceux de demain ? Il s'agit également d'un problème crucial pour la sociologie. Ainsi, la théorie de l'habitus individuel, telle que l'a formulée Pierre Bourdieu, comme « système de dispositions générateur de pratiques », n'échappe pas aux mêmes interrogations, malgré un point de départ radicalement opposé à celui des économistes²⁷. Pourquoi l'individu aurait-il un système cohérent de « goûts » à différents

²⁴ Lorsqu'ils tiennent compte de la déontologie pour modéliser les décisions médicales, les économistes de la santé ne sont pas loin d'une telle formulation.

²⁵ Jacques Chavy traduit cette formule par « au jour le jour » (M. Weber, *Études de sociologie de la religion*, 1 : *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, suivi d'un autre essai*, trad. fr. J. Chavy, Paris, Plon, 1964, p. 142).

²⁶ M. Weber, *L'Éthique protestante...*, trad. fr. I. Kalinowski, Paris, Flammarion, 2000, p. 190.

²⁷ Pour reprendre des termes proposés par Granovetter, la conception de l'individu est, chez les économistes, « sous-socialisée » puisque les préférences sont données *ex ante*, avant toute interaction sociale : l'individu économique naît adulte, il s'agit de l'*homo clausus* dénoncé par Norbert Elias. Au contraire, la conception de l'individu est, chez Pierre

moments de sa trajectoire individuelle, aux différentes étapes de sa « carrière » (au sens d'Howard Becker), sur les différentes « scènes sociales » où son comportement prend des sens différents ? Pour reprendre un exemple célèbre de *La Distinction*, pourquoi le fait d'avoir marché, enfant, sur un linoléum propre et tiède empêcherait-il l'individu devenu adulte de choisir d'installer du carrelage dans sa maison de campagne et de la moquette dans son appartement parisien ? N'est-il pas confronté, dans ces différentes habitations et à ces moments différents, non seulement à des systèmes de contraintes différents (budgets différents, allocation différente du budget, offre de biens différente), mais aussi à des spectateurs différents auxquels il souhaite donner des images différentes de lui-même ? N'est-il pas alors, à chaque fois, « un autre » ? Pour prendre un exemple plus simple encore, la carrière du fumeur de marijuana décrite par Howard Becker consiste justement en une transformation de son « système de préférences ». Si le système de préférences est profondément affecté selon que l'individu est bien portant ou malade, selon que sa maladie est aiguë ou chronique, selon que son horizon temporel est limité ou indéterminé, il n'est pas affecté de la même manière selon les expériences indissociablement individuelles et sociales qui avaient forgé son (ou ses) systèmes de préférences antérieurs. La variabilité de la personnalité individuelle d'une part, sa complexité d'autre part, ne sont pas seulement des phénomènes psychologiques mais s'expliquent par des phénomènes socio-historiques.

Comprendre les contraintes objectives, la façon dont elles sont perçues, et le poids des règles intériorisées sur telle ou telle scène sociale, pour restituer la cohérence du raisonnement explicitement tenu par l'individu au moment où il agit mais aussi, dans certains cas, l'absence d'un tel raisonnement explicite, la décision étant alors emportée par les objets, le cadre, la situation, l'habitude, voilà l'objectif nous semble-t-il des sciences sociales soucieuses de rigueur dans l'analyse des pratiques individuelles. C'est à ce programme de recherches que répond le questionnement sur les outils intellectuels dont disposent les individus lorsqu'ils agissent : l'intérêt pour les compétences culturelles – dont font partie manifestement les trois opérations intellectuelles qui donnent leur titre à nos Journées, écrire, compter, mesurer – est donc strictement limité à un intérêt pour les usages ordinaires de ces compétences dans les actions et dans les interactions quotidiennes. Loin de chercher à effectuer une histoire des « virtuoses » de ces pratiques (scribes, copistes, spécialistes de l'écriture ; spécialistes du calcul, de la comptabilité, de la mesure ; mathématiciens ou scientifiques de tout poil), nous cherchons à découvrir quels

Bourdieu, « sur-socialisée » dans la mesure où l'habitus, comme l'inconscient freudien, se forme dans la petite enfance et ses variations ultérieures sont négligeables au regard de la socialisation primaire. Nous ne renvoyons pas ici les deux conceptions dos à dos, dans la mesure où l'oubli de la socialisation nous semble conduire à une conception de l'individu plus radicalement erronée que l'insistance sur les premières étapes du processus de socialisation.

sont les outils de raisonnement disponibles pour certains acteurs dans certaines situations, persuadés que cela nous aidera à découvrir comment raisonnent ces acteurs, quels objectifs ils poursuivent et dans quelles contraintes ils sont pris.

À cette interrogation répondent les recherches menées en histoire médiévale sur l'écriture pratique, ses usages et ses effets. Les historiens ont d'emblée tendance à lier l'écrit et la rationalité. Les médiévistes ont été les premiers à étudier aussi précisément ce lien ; ce n'est pas un hasard puisque c'est en effet entre la fin du XI^e siècle et le début du XIV^e siècle que s'établit la suprématie progressive de l'écrit dans la société occidentale : en un peu plus de deux siècles, on passe d'un monde sans écriture pratique (à l'exception notable de quelques milieux et lieux : élites des cours carolingiennes, notariat d'Espagne ou d'Italie) à un monde où l'écrit domine tout²⁸. Le tournant majeur, que Hagen Keller nomme « le tournant pratique », se situe autour de 1200. À cette époque se cristallisent de nouvelles formes de rationalités pratiques, autour des trois pôles principaux que constituent l'État, l'administration seigneuriale et la mise par écrit des transactions privées par les notaires. Ce tournant est à la fois quantitatif, par la multiplication des documents écrits, et qualitatif : des documents d'un type nouveau apparaissent, orientés vers des buts pratiques. Ainsi, l'État multiplie les registres de copies ou d'extraits afin de conserver la mémoire des lettres et des privilèges expédiés, les listes de toutes sortes, et, surtout, les documents fiscaux – comptes, recensements, cadastres –, moteurs essentiels de la construction de l'État. Il faut bien sûr tenir compte des problèmes de production et de conservation de la documentation : l'accroissement de la production documentaire a été favorisée par des supports nouveaux, liés au progrès des techniques : le papier, le registre (qui se substitue au rouleau de parchemin) ; mais l'écriture domestique et l'écriture commerciale, éphémères par nature, n'ont pas bénéficié des mêmes conditions de conservation que l'écriture « royale » ; les registres de notaires eux-mêmes ont disparu par milliers en dépit de leur caractère public.

Les médiévistes ont mis l'accent sur les va-et-vient entre théorie et pratique, entre réalité et représentation. S'ils conçoivent bien les répercussions symboliques de la multiplication de l'écrit²⁹ (la ritualisation de la transaction et la modification des rapports sociaux qu'elle conditionne), il n'en demeure pas moins que ce sont essentiellement les conséquences sociales et politiques qu'ils ont étudiées, notamment l'emprise grandissante de l'État monarchique. À un niveau de pouvoir plus parcellisé, les communes italiennes ont massivement utilisé l'écrit comme moyen d'affirmation et de contrôle à partir de la fin du XII^e siècle. L'écrit fonctionne ici comme

²⁸ Voir, dans ce volume, la contribution de François Menant.

²⁹ Voir Joseph Morsel, art. cit.

moyen de contrôle politique et d'encadrement social. Dans un contexte comparable de contrôle politique et fiscal, à peu près à la même époque, se formalisent les comptes des châtelainies savoyards³⁰ : à la suite de l'érection de Chambéry comme capitale, devenue à la fin du XIII^e siècle le lieu central de la gestion, les châtelains recourent systématiquement et durablement, au XV^e siècle encore, à l'écriture pratique pour faire reconnaître leurs prérogatives ; toute une notabilité locale se développe qui doit son ascension à sa maîtrise des techniques de l'écrit (secrétaires, auditeurs, trésoriers...). L'invention de la mémoire comptable, et donc des archives comptables, date de cette période. Mais le but pratique des comptes savoyards est d'abord, pour les comtes, de connaître leurs revenus.

L'interaction entre pratique et théorie, entre pragmatisme et dogmatisme, entre empirisme et rationalité, est particulièrement passionnante à étudier. Ainsi, l'un des grands intérêts de l'enquête de John Baldwin³¹ sur le règne de Philippe Auguste est de montrer à quel point l'écriture pratique peut démarrer non pas pour des motifs rationnels clairement définis au préalable, mais à l'occasion d'événements fortuits, lorsque ceux-ci se produisent dans un contexte technique, intellectuel et politique favorable. Le départ à la croisade (1190), la perte de ce qui tenait lieu d'archives royales lors du combat de Fréteval (1194) et la conquête de la Normandie (1204) offrent, à différents moments du règne de Philippe Auguste, trois occasions casuelles à partir desquelles se développent des pans entiers de l'écriture documentaire capétienne : un essai de mise au clair du fonctionnement administratif en 1190, la constitution de véritables archives après 1194, et enfin la confrontation de la pratique administrative encore tâtonnante avec celle, bien plus ancienne, de la monarchie anglo-normande. Dans les trois cas, la transformation documentaire et la réflexion qui l'accompagne éclosent de façon apparemment imprévue, mais en réalité sur un terrain favorable préparé par l'évolution politique (ici la rapide croissance du territoire sous contrôle royal), par la formation d'un groupe de techniciens aptes à instaurer de nouvelles pratiques, et par la connaissance intime d'exemples extérieurs.

De même, le contrôle des revenus est devenu une préoccupation essentielle des monastères et des chapitres lorsque ces derniers ont dû faire face, à la fin du Moyen Âge, à de grosses difficultés financières³². Les chapitres rhénans ont ainsi lancé au XIV^e siècle une réforme de leurs comptes qui visait principalement à simplifier le mode des distributions dues aux possesseurs de prébendes ; le but était d'éviter des pertes de revenus mais aussi les dissensions

³⁰ Voir, dans ce volume, la contribution de Guido Castelnuovo et Christian Guilleré.

³¹ J. Baldwin, *Philippe Auguste et son gouvernement. Les fondations du pouvoir royal en France au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1991 (trad. de l'éd. américaine, Berkeley - Los Angeles, 1986).

³² Voir, dans ce volume, la contribution de Dieter Scheler.

entre chanoines concernant leurs portions de revenus, et de simplifier la tâche du cellérier. L'élément essentiel de la réforme était la prévision budgétaire, c'est-à-dire, dans ce cas, une prévision annuelle et actualisée des revenus avec pour but l'ordre et le contrôle effectif des finances.

Comme on le verra au long des chapitres de cet ouvrage, quelques surprises nous attendaient sur notre parcours. Nous en retiendrons quatre : la découverte de la persistance sur neuf siècles au moins des baguettes à entailles vouées à de multiples usages ; celle du désordre presque aussi prolongé des écritures mercantiles ; la mise en évidence de comptabilités strictes dans le domaine des échanges rituels et, parallèlement, d'interdits rituels portant sur certains types de mesure ; l'attention portée par certains économistes et statisticiens aux usages sociaux des nombres, au niveau de l'analyse micro-économique des comportements ou au niveau de l'analyse macro-économique des agrégats.

Tout d'abord, il existe des systèmes alternatifs à « notre » comptabilité moderne dont nous avons été si fiers jusqu'à présent, des systèmes qui ont permis à leurs utilisateurs d'être efficaces, c'est-à-dire d'atteindre les objectifs qu'ils se fixaient. Il faut se garder d'assimiler écriture pratique et rationalité : l'écrit n'est pas, en soi, synonyme de rationalité, en témoigne la tenue des registres commerciaux. Compter, mesurer peuvent se passer de l'écrit, du moins de l'écriture « savante », grâce à la construction d'un système de signes – matériels, symboliques – parfaitement cohérents. La question, ici, est de savoir quelle est la capacité de l'écrit, dans un système plus général de négociation et de documentation. L'écrit n'est qu'un des instruments du savoir, de la domination sur le réel. Les bâtons de taille ou baguettes à entailles, étudiés ici même par Ludolf Kuchenbuch, sont l'exemple d'une comptabilité sans écriture qui a perduré du XI^e siècle jusqu'en plein XX^e siècle, avec des significations, des utilisations et des formes très diverses selon les époques et les pays : signe de corvée rendue au XI^e siècle en Allemagne, système de quittance au XII^e siècle en Angleterre, de répartition de l'impôt en Dauphiné, façon d'enregistrer la récolte du vin en Styrie, etc. À partir du XIII^e siècle, l'usage le plus fréquent est une formule de crédit urbain, toujours de règle en plein XVIII^e siècle comme l'a montré Steven Kaplan à propos des boulangers parisiens³³. La pratique perdure dans la capitale jusqu'au milieu du XIX^e siècle et dans les campagnes françaises jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale : chaque incise, pratiquée devant le client, correspond à un pain fourni par le boulanger.

³³ S. L. Kaplan, *Le Meilleur Pain du monde. Les boulangers de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1996, p. 162-163, p. 646, n. 12.

Ensuite, l'écriture mercantile, qui débute aux XIII^e ou XIV^e siècles selon les pays, témoigne de manières de faire plus irrationnelles que rationnelles, ou plutôt d'un ordre si particulier qu'il est difficilement compréhensible pour l'historien du XXI^e siècle qui analyse parchemins, registres ou cahiers de comptes. Une des sources mercantiles les plus anciennes d'Allemagne, un parchemin retrouvé à Lübeck datant de la fin du XIII^e siècle, étudiée ici par Thomas Behrmann, est écrite par trois scribes qui, chacun, a sa manière de transcrire les comptes (essentiellement des notes de dettes en latin). Aucun élément d'ordre n'apparaît, aucune marge, les débiteurs ne sont pas nommés mais désignés par des périphrases (prêtre de tel lieu), les dates de paiement sont omises, l'enregistrement s'effectue au cas par cas, sans forme standard. Pourtant, cette méthode de contrôle minimale a dû suffire parce que la Hanse, à cette époque, est encore un monde de transactions où domine l'oral. Écrit en langue vulgaire près d'un siècle plus tard, dans les années 1370-1390, le livre de comptes d'un marchand de Hambourg permet d'évaluer les progrès et les permanences de l'écriture comptable : le support papier, une écriture mieux maîtrisée, un texte aéré et structuré en paragraphes, des renseignements plus fournis, des dates indiquées ici ou là (d'achats, de paiements)... Mais on retrouve le même apparent fouillis, l'imprécision ou les lacunes de noms et de dates (précisés seulement pour les clients à risque), l'autonomie des différents scribes, l'ordre non chronologique des enregistrements... qui révèlent que les utilisateurs n'ont pas de méthode appropriée pour tenir en ordre leurs écrits. La même impression ressort d'un petit registre, mi-livre de raison mi-livre de comptes, datant du XV^e siècle, un des rares exemples de document comptable écrit pour une famille paysanne, étudié par Florent Hautefeuille. Les notices fixent par écrit des versements ou des rentrées d'argent. Là encore, l'historien cherche en vain la rationalité : pas d'ordre chronologique, longues périodes d'interruption, trente-cinq écritures différentes, contenu disparate (crédits, redevances foncières, bois et cheptel, remboursements de dettes, dots...), informations tantôt lapidaires, tantôt exhaustives. Pourtant, le document devient la mémoire de la famille – il a été conservé de 1417 à 1526 en dépit des déménagements et des périodes de non-utilisation –, en particulier du fait de la complexité des dots et des douaires : leurs paiements ont dû constituer un fardeau considérable, ce qui expliquerait la longueur et la précision des notices qui les concernent.

On pourrait croire que plus on avance dans le temps et qu'augmentent l'alphabétisation et la formation, plus l'écriture comptable acquiert de rationalité. La réalité est beaucoup plus nuancée. Certes, les « livres de changeurs » de cette époque témoignent du lent perfectionnement des techniques comptables et de leur application à l'art difficile de l'évaluation des monnaies, mais ils restent très longtemps fidèles à l'abaque, aux jetons et aux incommodes chiffres romains, alors même que l'arithmétique et les chiffres arabes sont utilisés ailleurs en Occident depuis le XIII^e

siècle³⁴. La comptabilité à partie double, née en Italie au XIV^e siècle, se répand à travers toute l'Europe marchande à partir de la fin du XV^e siècle. Outre la formation « sur le tas », le voyage, l'école et la leçon du maître comptable, le livre devient un des vecteurs importants de cette diffusion, via les manuels de comptabilité dont l'essor, cependant, ne date que de la fin du XVIII^e siècle, même si des traités de technique commerciale, issus de la pratique des négociants italiens – et proches parfois des « livres de changeurs »-, circulent dès le début du XIV^e siècle³⁵. Les auteurs de ces manuels, souvent enseignants, experts et teneurs de livres à la fois, sont à l'origine d'une nouvelle profession, celle de comptables indépendants, les futurs experts-comptables. À l'époque moderne, la formation des négociants ne se limite donc plus à la seule transmission orale des savoirs. La tenue sophistiquée des livres fait partie des connaissances indispensables au marchand, en théorie du moins. Dans la pratique, le fossé est énorme entre les régions (avance de l'Italie, du Lyonnais, de la région nantaise...), entre les négociants, les grossistes, membres du « grand » commerce, et les détaillants, méprisés par les premiers : boutiquiers, artisans, revendeurs de rue... Ces derniers possèdent tous des livres de comptes mais aucun n'utilise la partie double et fort peu appliquent les règles du code du commerce ou les enseignements largement explicités dans les manuels. Ceux-ci insistent tous sur le pivot du commerce, facteur de réussite ou d'échec selon que le marchand s'y conforme ou pas : l'ordre, qui repose non seulement sur la manière de présenter les comptes mais aussi, et surtout, sur la rigueur et la capacité de synthèse. Or, lorsque Natacha Coquery étudie, dans ce volume, les registres de boutiquiers parisiens en plein cœur du XVIII^e siècle, elle retrouve le désordre évoqué plus haut à propos d'époques bien antérieures. L'intérêt de l'étude des registres est précisément d'analyser les rapports entre textes normatifs et expériences marchandes, les décalages entre norme et pratique. Le trait dominant de ces registres est finalement la variété. Néanmoins, beaucoup de ces petits marchands ont réussi à maintenir leur commerce des années. Donc, là encore, devaient jouer des facteurs autres qu'une écriture comptable rationnelle.

Ensuite, il existe un « calcul rationnel », c'est-à-dire systématique et méthodique, qui utilise les outils de l'écriture et de la comptabilité, pour des échanges résolument étrangers à la sphère de l'échange marchand : c'est ce que rappelle Alban Bensa, en étudiant ici même les « cahiers » où les Kanaks inscrivent les « cadeaux rituels » à l'occasion des « coutumes », cérémonies où se jouent les appartenances collectives. D'autres descriptions de phénomènes analogues ont déjà été faites,

³⁴ Voir, dans ce volume, la contribution de Marc Bompaire.

³⁵ C'est ce qu'a montré Yannick Lemarchand (« À la conquête de la science des comptes, variations autour de quelques manuels de comptabilité des XVII^e et XVIII^e siècles », dans J. Hoock, P. Jeannin et W. Kaiser (dir.), *Ars mercatoria. Manuels et traités à l'usage des marchands*, Paderborn, Schöningh, 2001), qui a contribué à nos débats et dont on peut retrouver le texte sur le site [référence](#).

montrant que l'inscription systématique des échanges n'avait rien à voir avec la nature, rituelle ou marchande, de ces échanges³⁶. Comme le dit Max Weber, la rationalisation peut affecter selon les contextes des sphères différentes de la vie. La *Zweckrationalität* des comportements individuels observés, au sens de systématisation des moyens en vue d'obtenir efficacement un résultat donné, ou au sens de maximisation de l'utilité sous contraintes, doit être détachée de l'apparition de l'économie de marché mais aussi de l'usage d'outils intellectuels comme l'écriture ou la comptabilité. Pour que l'outil mathématique puissant que constitue le modèle de maximisation sous contraintes soit utilisé à bon escient par les scientifiques, il faut s'assurer des fins poursuivies par l'acteur (ce que les économistes nomment l'utilité). Il faut également restituer les conditions du raisonnement effectué par l'acteur (catégories de classement, nature des moyens utilisables et des moyens utilisés, perception des contraintes, perception de la situation). Il faut enfin s'assurer que l'acteur dont le comportement est ainsi modélisé est, ou n'est pas, ce que nous appelons juridiquement une « personne physique », un individu au sens physiologique du terme. Dans certains cas, l'individu agit au nom d'un collectif qui le porte et le contraint, son groupe d'appartenance au sens fort du terme : clan, famille, entreprise, institution, etc. Les microéconomistes ont-ils à se soucier du raisonnement des gens dont ils s'occupent de décrypter les comportements, doivent-ils se poser des questions sur la façon dont ils modélisent ? C'est la question à laquelle répond dans ce volume, de façon nuancée, l'économiste Agnès Gramain, spécialiste des décisions familiales de mise en institution d'une personne âgée dépendante.

Enfin, il est des domaines où le calcul et la mesure sont interdits. C'est ce qu'avait rappelé opportunément Giordana Charuty lorsqu'elle avait montré que certaines mesures, loin d'être simplement des techniques neutres, ont une charge symbolique et, surtout, des potentialités performatives, dangereuses ou curatives. Mesurer un corps humain ou peser un nouveau-né sont des gestes, aujourd'hui banals, qui ont pu, dans d'autres contextes sociohistoriques, avoir une grande portée rituelle, faire courir des risques mortels aux personnes concernées ou, au contraire, guérir certains symptômes³⁷. En dehors même de ces usages liés au corps, le geste de peser ou de mesurer des objets ou des entités n'est pas exempt d'une dimension agonistique : il existe des guerres de mesure. Quoi de plus utile que ces rappels au moment où s'imposent de nouvelles pratiques de mesure, parées d'objectivité et de neutralité techniques, mais qui pourraient bien transformer les perceptions, les raisonnements et les comportements ? En effet, les questions sur les conséquences sociales des pratiques de mesure ne sont pas réservées aux anthropologues des

³⁶ Cf. P. Sarrasin, « Une coutume barbare. Les fonctions signifiantes de l'argent dans une société bourgeoise vers 1900 », *Genèses*, 15, mars 1994, p. 84-102.

³⁷ Cf. G. Charuty, *Folie, mariage et mort. Pratiques chrétiennes de la folie en Europe occidentale*, Paris, Le Seuil, 1997.

rituels mais resurgissent avec force dans le débat contemporain sur les usages sociaux des statistiques.

Quel est le lien entre comptabilité et compétences ? quelle réalité compte-t-on ?, mesure-t-on ? selon quels modèles ? dans quels buts ? Finalement, peut-on tout mesurer ? Alain Desrosières rappelle dans ce volume que la question se pose depuis le XVIII^e siècle : le gain d'espérance de vie résultant d'une inoculation de la variole (Daniel Bernoulli), la propension au crime (Quetelet, Durkheim), la « valeur civique » des individus (Galton), l'intelligence ou le « QI » (Spearman, Binet), l'opinion publique (Gallup, Stoetzel), le « bonheur national brut », l'illettrisme, la pauvreté, les performances d'un lycée ou d'un hôpital, etc. À chaque fois, la question « Peut-on mesurer ? » surgit de la tension entre, d'une part, un réalisme métrologique implicitement supposé par l'opération de mesure et, d'autre part, la multitude des conventions que celle-ci suppose. Le verbe « pouvoir » a, en français, deux sens : être capable de, ou être autorisé à (*can* et *may*). Or c'est précisément l'ambiguïté des sens de ce verbe pouvoir qui est en jeu dans l'alternative entre les deux questions : « disposons-nous d'une technique rendant possible la mesure ? », ou bien : « avons-nous le droit d'appliquer les conventions impliquées par cette mesure ? ». On ne peut séparer la mesure de son usage. Ou alors, cela aboutit à la métrologie désincarnée de l'Insee : les statisticiens de l'institution ne se préoccupent pas de l'usage des chiffres qu'ils fabriquent. La technique et le droit, la science et la politique, la société et la culture ont leur mot à dire dans ce débat, et pas seulement l'aptitude à quantifier ou la pure rationalité, déconnectées des réalités sociales. Mais alors, tout se complique... Par exemple, dans le cas des chiffres du chômage³⁸, l'opération, scientifiquement fondée, de déconstruction historique de la catégorie a coïncidé avec l'opération administrative, non exempte de motivations politiques, de destruction de la catégorie et surtout de la politique d'aide aux chômeurs : une telle analyse a le mérite de montrer à la fois les conséquences politiques et les conditions de possibilité des questionnements sur les catégories, inséparables des questions de mesure et de comptage.

L'ÉCRITURE : UNE EFFICACITÉ RITUELLE

Sans anticiper trop sur les développements de François Menant³⁹, il nous faut simplement rappeler les trois domaines dans lesquels la scripturalité joue un rôle important. Tout d'abord, le domaine le plus classique et le mieux étudié, sur lequel nos Journées ont fort peu empiété : l'écriture comme technique de gouvernement à distance et, plus généralement, comme moyen

³⁸ Voir Jérôme Gautié, « De l'invention du chômage à sa déconstruction », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 46, mars 2002, pp. 60-76. Cette contribution, issue du colloque que nous éditions ici, n'a pas été reprise puisqu'elle était déjà publiée. On la trouvera sur le site [Référence](#).

permettant la délégation. Il s'agit là des usages administratifs de l'écriture, avec ses deux grands outils : la « note de service » et le « bon pour pouvoir ». Deuxième grand domaine de l'écriture, celui ouvert par Goody : l'écriture comme mise en ordre permettant d'effectuer des opérations. C'est au fond de celle-ci qu'il sera le plus question dans cet ouvrage, puisqu'elle fait le lien entre les opérations effectuées par les « indigènes », rendues à la fois licites et possibles par le classement des événements qu'opère la mise en liste, et les opérations effectuées par les « observateurs », qu'il s'agisse des historiens (que signifie une addition des « prix » payés par un « acheteur » lors d'une trentaine de transactions sur une trentaine d'années ? qui d'autre que l'historien est capable d'effectuer cette opération⁴⁰ ?) ou des économistes (que signifie la fabrication d'un « nombre de chômeurs » par l'administration statistique ?). Troisième grand domaine de l'écriture, l'écriture juridique, c'est-à-dire l'écriture qui effectue des actes – et ne se contente pas de les transcrire. Efficacité rituelle, c'est-à-dire proprement sociale, des inscriptions juridiques de toute nature : l'écriture ici joue le même rôle que la poignée de mains ou l'encoche du crédit chez le boulanger. Elle « scelle » et clôt, d'une certaine façon, l'action ou la transaction : il faudra un autre acte de même nature pour rayer la dette, pour inscrire le décès après la naissance. La rature n'est pas ici effacement, mais redoublement d'écriture : la rature effectue la seconde transaction ; un acte rayé n'est en aucun cas un acte qui n'a jamais eu lieu. C'est ici qu'interviennent les analyses classiques de la « magie » de l'écriture, de son efficacité. La dimension solennelle, officielle, performative des écritures et des comptabilités est constamment présente sinon au cœur, du moins aux marges des communications rassemblées ici.

De même que la rationalité nous a été léguée comme problème par Max Weber et gêne aujourd'hui la coopération entre économie modélisatrice et sciences sociales descriptives, la discussion autour des rites, portée par les anthropologues et reprise souvent à mauvais escient par les autres disciplines des sciences sociales (sociologie et histoire notamment), ne contribue pas à la clarté conceptuelle nécessaire pour avancer dans la compréhension des pratiques sociales et des comportements individuels.

Au début du XX^e siècle, avec Sir James Frazer puis Durkheim et Mauss, le concept de rite, associé aux religions instituées et d'abord au rituel chrétien de la messe puis aux religions primitives et à la magie, souffre à la fois d'un préjugé positif (c'est l'importance reconnue par les durkheimiens au rite religieux par excellence, le sacrifice) et d'un préjugé négatif (les primitifs

³⁹ Qu'il faudrait compléter par la lecture de l'article de Joseph Morsel, déjà cité.

⁴⁰ Cet exemple est issu d'une recherche collective menée sur les transactions foncières documentées dans le cartulaire de Casauria. Cf. L. Feller, A. Gramain et F. Weber, *La fortune de Karol. Marché de la terre et liens personnels dans les Abruzzes au haut Moyen Âge*, collection de l'École française de Rome, 347, 2005.

croiraient à l'efficacité matérielle de leurs pratiques rituelles alors que nous autres civilisés savons que ces rites n'ont aucune influence sur le cours du monde). Avec le charisme des deux principales figures religieuses non modernes, charisme personnel et traditionnel du magicien, charisme personnel et révolutionnaire du prophète, Max Weber améliore un peu l'analyse puisqu'il considère que le cours du monde peut suivre deux voies différentes et entraîner des conséquences radicales : soit le cours du monde va dans le sens désiré par le magicien ou le prophète, et « confirme » ainsi leur charisme personnel, soit le cours du monde ne répond pas aux injonctions rituelles et le charisme de nos deux personnages s'effondre. Le charisme n'existe en effet que dans l'interaction : il dépend des croyances des clients du magicien et des disciples du prophète et ces croyances ne survivent pas longtemps au démenti apporté par la réalité.

C'est à Wittgenstein que l'on doit la critique la plus radicale de l'ethnocentrisme à la fois « civilisé » et « scientifique » qui imprégnait ces conceptions « modernes » du rite. Dans ses *Remarques sur le Rameau d'or de Frazer* (rédigées en 1931), il écrit en effet : « C'est le matin, lorsque le soleil va se lever, que les hommes célèbrent les rites de l'aurore, et non la nuit : ils se contentent alors de faire brûler les lampes⁴¹. » Cette simple remarque détruit l'image que nous avons de primitifs croyant en l'efficacité matérielle du rite. Elle nous introduit aux conceptions plus récentes qui montrent l'efficacité bien réelle du rite, non pas sur les objets, mais sur les êtres humains et sur le cours de la vie sociale. Le rite comme technique intellectuelle de mise en ordre⁴² ou comme technique sociale qui permet de régler les interactions et d'assurer leur bon fonctionnement⁴³ : autant de conceptions qui reprennent les intuitions du second Mauss, par exemple celui de « L'expression obligatoire des sentiments (rituels oraux funéraires australiens) » (1921). L'une des formulations les plus célèbres de cette efficacité du rite reste l'analyse d'une cure shamanique par C. Lévi-Strauss⁴⁴ : image inversée de la cure psychanalytique, le rite thérapeutique fondé sur une récitation est l'occasion pour Lévi-Strauss d'insister sur la force du langage.

Cependant, la lecture lévi-straussienne de l'*Essai sur le don* de Mauss, longtemps dominante en France, nous a interdit de prendre la mesure d'une distinction esquissée par Mauss et qui semble aujourd'hui tout à fait indispensable. C'est la distinction entre gage et symbole. Le gage est une chose personnelle (par exemple le gant jeté par défi) dont l'efficacité porte sur la relation qu'elle institue entre deux personnes en circulant entre elles : l'insulte du gant jeté déclenche le

⁴¹ L. Wittgenstein, *Remarques sur le Rameau d'or de Frazer*, Lausanne, L'Âge d'homme, 1982, p. 24.

⁴² M. Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou (Purity and Danger)*, Paris, Maspero, 1971.

⁴³ E. Goffman, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minit, 1974.

⁴⁴ C. Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique », in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 205-226.

duel, par exemple ; le présent offert est un gage d'alliance, aussi minime soit-il. Cette analyse du *nexum*, chose personnelle échangée scellant un contrat entre deux personnes, est effectuée par Mauss et mise en relation avec le *hau*, force intrinsèque présente dans la chose échangée, tel que l'explique un « sage maori ».

Au contraire, le symbole doit son pouvoir à sa capacité d'abstraction, qui le fait signifier et valoir en toutes circonstances ; c'est un objet universel, disponible pour circuler sans garder la trace des personnes entre lesquelles il circule. L'efficacité symbolique, importée de la linguistique et de la psychanalyse, repose sur cette universalité même. Lorsqu'elle est utilisée dans une interaction, elle doit sa force à l'institution que le symbole représente ou fait exister. La Marianne républicaine étudiée par Agulhon est un symbole et non un gage. Au contraire, la bague de fiançailles est bien un gage échangé entre deux personnes, une promesse représentée par cette chose qui perd son efficacité et redevient un objet de prix une fois les fiancés décédés ou les fiançailles rompues. Le gage ne vaut pas en dehors de l'interaction, il n'a pas de sens pour qui ne connaît pas son histoire. Le symbole, comme la langue, circule universellement – ou du moins dans la communauté qui le partage et en comprend le sens, communauté linguistique, politique, culturelle.

En quoi cette distinction entre gage et symbole peut-elle nous servir aujourd'hui ? La monnaie, comme la langue, est un symbole. Les objets précieux, les monnaies singulières, dont la valeur est reconnue par les membres d'une communauté, sont des symboles. En revanche, certaines choses fonctionnent comme des signes d'un contrat, d'une relation interpersonnelle qu'elles scellent. La signature, après le sceau et le gant, ajoute son objectivité matérielle à la poignée de mains et au regard qui, dans certaines situations, peuvent suffire à sceller le contrat. L'efficacité de la signature est plus rituelle que symbolique : c'est une « technique sociale » qui agit plus qu'elle ne signifie. On retrouve là les analyses classiques depuis Austin sur la dimension performative du langage. Certains gestes, certaines choses, loin de simplement « signifier », « effectuent » certaines actions. Le rite, dans ces conditions, ne renvoie ni au sacré (seuls certains types de rites renvoient au sacré, ceux qui engagent une relation entre hommes et dieux, précisément) ni aux croyances naïves de primitifs dont nous pourrions nous gausser. Le gage est la chose personnelle porteuse de cette efficacité rituelle, tout comme le symbole était l'équivalent universel porteur de cette efficacité rituelle.

En quoi cette discussion sur le rituel et son efficacité nous permet-elle d'avancer dans la compréhension des pratiques économiques ? Pour le comprendre, il faut passer par la théorie des

« circuits » proposée par Viviana Zelizer⁴⁵. On l'a vu, les économistes étendent à tout l'univers social un raisonnement d'abord élaboré pour comprendre l'économie de marché. Ce faisant, ils oublient les frontières, certes mobiles, entre l'économie de marché et les comportements multiples qui échappent à l'économie de marché, qu'il s'agisse de production « domestique » c'est-à-dire non destinée à être vendue, de relations personnelles non susceptibles d'être achetées, de bénévolat par définition non rémunéré ou d'utilité publique en principe incorruptible. Pour donner une idée de la coexistence de ces mondes et de leur articulation, on peut prendre l'exemple classique analysé par Malinowski⁴⁶ : en même temps que la *kula*, circuit d'échanges cérémoniels où circulent des « choses précieuses », les Trobriandais se livrent au commerce ou au troc, échange d'objets matériels où règnent l'intérêt et le marchandage, nommé *gimwali*. Ce qui distingue les deux circuits, ce n'est pas seulement la qualité des biens en circulation, mais ce sont les règles de comportement très différentes sur chacun de ces « circuits ». Faire la *kula* comme s'il s'agissait d'un *gimwali* : cette entorse aux « règles du jeu » est remarquée, et sans doute sanctionnée, par les indigènes.

C'est bien cette notion de « circuits » différents, sur lesquels les règles de comportement sont chaque fois spécifiques, que V. Zelizer propose de reprendre. Malgré une terminologie différente, l'ethnographie multi-intégrative proposée par F. Weber (qui parle de « scènes sociales ») constitue simplement une autre version du même concept⁴⁷. Sur ces différents circuits ou scènes sociales, ce sont parfois les mêmes partenaires qui sont en relation : mais ils savent parfaitement tous deux qu'ils ne jouent pas le même jeu. Les repères matériels et cognitifs qui distinguent sans ambiguïté différents circuits ou scènes sociales sont des objets, des cadres ou des gestes qui, grâce à leur efficacité rituelle, opèrent cette distinction. Ainsi le papier décoré qui entoure les cadeaux suffit à faire le cadeau – et l'on peut s'en passer s'il n'y a aucune ambiguïté, ou bien en s'excusant de son absence. Ce sont les règles du comportement, et plus précisément les règles de l'échange, qui varient selon le « circuit » ou la scène sociale. Certains objets sont particulièrement efficaces pour marquer la scène sociale dans laquelle prennent sens les interactions : parmi ceux-ci, les cahiers, listes, moyens de paiement divers, et les marqueurs rituels de l'échange verbal ou matériel.

⁴⁵ V. Zelizer, « How and why do we care about Circuits », *Newsletter of the Economic Sociology Section of the American Sociological Association*, 2000.

⁴⁶ B. Malinowski, *Les Argonautes du Pacifique occidental*, Paris, Gallimard, collection Tel, 1989 (1^{re} éd. 1922).

⁴⁷ F. Weber, « Settings, interaction and things. A plea for multi-integrative ethnography », *Ethnography*, 2 (4), 2001, p. 475-499.

Après ce détour par la « rationalité économique » et « l'efficacité rituelle », nous voici revenus au cœur de notre sujet : écrire, compter, mesurer sont des opérations indissociablement intellectuelles et matérielles effectuées dans chacun de nos « circuits » ou « scènes sociales ». C'est ce que montre l'ensemble des communications reprises ici : il existe une écriture et une comptabilité des cadeaux (Alban Bensa) tout comme il existe une écriture et une comptabilité des relations commerciales (Marc Bompaire, Natacha Coquery, Thomas Behrmann), une écriture et une comptabilité strictement familiales (Florent Hautefeuille), une écriture et une comptabilité ecclésiastiques (Dieter Scheler). Plus encore, l'existence d'un registre, d'un cahier, d'une liste constitue un indice fiable de l'existence d'un « circuit » ou d'une « scène sociale ». Au terme de notre introduction, nous espérons avoir dénoué les liens paresseusement tendus entre écriture, rationalité et calcul économique et leur avoir substitué une série de questions de recherche qui, prenant appui sur l'essor de disciplines voisines comme l'histoire des usages pratiques de l'écriture, l'histoire des usages pratiques du calcul et l'histoire de la comptabilité, pourraient permettre d'avancer dans la compréhension non seulement des pratiques économiques mais dans celle des circuits d'échanges ou des scènes sociales d'interconnaissance. Tout en étant bien conscients que ces questions de recherche s'entrecroisent, car la réalité des échanges est par essence complexe, nous les avons regroupées en quatre grands thèmes : écriture pratique, Etat et capitalisme ; inscrire des transactions ; tenir ses comptes ; enjeux pratiques et politiques de la mesure.

Nous avons conscience de nous contenter de signaler des pistes pour une recherche de plus grande ampleur qui croiserait l'étude de l'écriture pratique, celle des outils et des usages du calcul élémentaire, celle des techniques de mesure et de leurs enjeux. Nous espérons avoir montré qu'une telle recherche devrait d'emblée s'inscrire dans une perspective de longue durée, et dans le renouveau des études comparatives sur les savoirs pratiques, qu'on a pu appeler aussi des ethnosciences. C'est en tout cas ce à quoi nous encourage amicalement Karine Chemla, posant sur nos travaux le regard d'une historienne des sciences attentive aux pratiques quotidiennes et non seulement aux avancées effectuées par des spécialistes.